N ° 17 - Juillet - Août - Septembre 2015

Le Lavoir

L'avez-vous lu ? Vous allez l'avoir !

Bulletin d'Informations Trimestriel de Roscanvel

Le mot du Maire

L'été est de retour et avec lui les touristes venus découvrir ou revoir notre belle région.
Depuis plusieurs mois, la Municipalité s'est engagée sur des travaux en faveur de l'embellissement de la Commune afin de valoriser nos atouts touristiques. Nous n'en sommes qu'au début. Des réflexions bien avancées, en cours actuellement avec le ***Parc Naturel Régional d'Armorique,*** vont nous permettre de sélectionner des semis d'automne composés de fleurs pérennes pour une partie du programme fleurissement. L'entrée de Roscanvel au niveau de Quelern et le bourg sur la place du Luxembourg seront les secteurs pilotes.

Nous comptons aussi sur l'ouverture du restaurant brasserie «***Ty Billig***» pour accueillir les nombreux randonneurs et visiteurs traversant la Commune qui pour la plupart et depuis trop longtemps ne faisaient que passer sans s'arrêter.

Invitée par la Mairie, Madame la Sous-préfète de Châteaulin nous a récemment fait l'honneur de sa venue et a pu à cette occasion se rendre compte des spécificités de Roscanvel et apprécier le charme de nos paysages dans leur diversité.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes vacances par un bel été, riches de découvertes, de belles ballades et propices au repos assurément bien mérité.

Sommaire

Pages 2-3

- Quoi de neuf dans la commune
- Visite de Madame la Sous-Préfète
- Du PLU au PLUI
- Prise de commandement militaire
- Recensement citoyen obligatoire

Pages 4- 5

- Quoi de neuf chez nos Assos
- Présentation et programme des associations Roscanvélistes

Pages 6 et 7

- Quoi de neuf à Roscanvel
- Je vis et je travaille à Roscanvel
  - Des Bijoux à Roscanvel
  - Ty Billig, crêperie snack
- Bravo l'artiste
- Conseil gratuit en architecture
- Balade Nature
- Exposition de peintures
- Stages d'été Enfants

Pages 8

- Infos pratiques
- Le calendrier 2015

Ty Billig

Le restaurant-brasserie « Ty Billig » est ouvert. Son cadre intérieur sobre et très moderne et sa grande terrasse ouverte sur le jardin clos accueillent les clients depuis le 28 Juin.

Service assuré tout l'été à partir de 11 heures le matin et jusqu'au soir, il est pour le moment limité au bar mais d'ici quelques jours le restaurant entrera en activité.

A tout moment dans la journée, un personnel sympathique vous proposera au menu : des crêpes pour tous les appétits et des plats de moules frites. Pour les petits comme pour les grands, des glaces qui seront fortement appréciées au retour de la plage en ces jours de chaleur.

Quoi de neuf dans la commune

Visite de Madame la Sous-Préfète à Roscanvel

Ce Mardi 9 juin, Madame ***Dominique Consille,*** Sous-Préfète de Châteaulin a passé quelques heures à Roscanvel à l'invitation de Monsieur le Maire. Cette visite informelle était vivement souhaitée par le Haut fonctionnaire de l'Etat afin de se rendre compte par elle-même des spécificités de notre Commune sur le plan de l'aménagement rural, des paysages et de la botanique, et de nos atouts touristiques.
Accueillie par Monsieur le Maire entouré de plusieurs adjoints et conseillers municipaux, le groupe s'est dirigé vers l'église pour voir le vitrail créé par ***Labouret*** qui s'y trouve exposé depuis sa récente restauration.
La visite s'est poursuivle à pied par le chemin de Lanvernazal jusqu'à la chaumière Saint Paul Roux. Le groupe s'est rendu ensuite dans le nouveau restaurant « ***Ty Billig*** » en plein travaux de finition. Accordant toute son attention aux propos de la propriétaire du restaurant qui fixe l'ouverture au public à la fin juin, Madame la Sous-Préfète nous a assuré de son intention d'intervenir auprès du SDIS pour accélérer leur passage afin de procéder aux tests de validation autorisant l'exploitation de l'établissement.
La tournée a continué en véhicule avec plusieurs arrêts : l'école, le village de ***Kermorvan***, le site de la ***Fraternité***, enfin ***Menez Arvel*** et le haut de ***Lanvernazal***.
Une pause-café chez « ***Dany*** » autour d'un savoureux far breton qu'elle nous a spécialement cuisiné pour l'occasion et arrosé d'un excellent cidre breton a marqué la fin de la visite. Cette étape collation a donné lieu à un échange d'idées très constructif abordant notamment les projets sur l'école , le PLU, etc.
Satisfaite de tout ce qu'elle avait vu et entendu, Madame la Sous-Préfète a rejoint son chauffeur au terme d'une rencontre qui s'est déroulée plus longtemps que prévu malgré un emploi du temps très chargé.

Du PLU (communal) au PLUi (intercommunal): une réorientation fortement contrainte

Rappelons que par délibération 5 novembre 2014 le Conseil Municipal de Roscanvel a acté le lancement de la révision du POS Plan d'Occupation des Sols, pour le faire évoluer en PLU Plan Local d'Urbanisme. Cette démarche, qui est porteuse de forts enjeux pour la gestion de notre territoire communal, était devenue urgente, car l'application de la loi ALUR du 24 mars 2014 aurait entraîné, à défaut de cet engagement vers un nouveau PLU, une soumission automatique au Règlement National d'Urbanisme dès le 1 janvier 2016. Le travail d'élaboration du nouveau PLU a donc été entamé, en collaboration avec la cellule du PNRA chargée de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les PLU, et avec l'appui de la Commission extra municipale constituée à cet effet. Un projet de cahier des charges et de marché a été mis au point pour le choix du Bureau d'étude à mobiliser.
Cependant, au cours des mois récents, le cadre légal des documents d'urbanisme a très fortement évolué, accélérant l'obligation faite aux communes de construire leur PLU au niveau intercommunal. Au-delà de la loi ENE Grenelle de juillet 2010, la loi ALUR organise le transfert «quasi automatique» de la compétence PLU aux Établissements Publics de Coopération Intercommunal au plus tard le 27 mars 2017. La loi NOTRE, en cours d'aboutissement à l'Assemblée renforce «l'obligation» en prévoyant que le blocage éventuel du transfert de compétence ne sera possible que si les 2/3 des communes de l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) représentant plus de 50% de la population sont opposées. Enfin la loi du 20 décembre 2014 portant diverses dispositions de simplification permet aux communes qui s'engageront dans un PLUi Intercommunal avant le 31 décembre 2015 de garder leurs documents d'urbanismes existants jusqu'au 31 décembre 2019. Alors que le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) du Pays de Brest (qui impose des orientations aux PLU) entrera en révision à partir de 2016, de même que le Plan Local de l'Habitat Intercommunal existant, le contexte d'élaboration des PLU est de plus en plus contraint et complexe. Le problème se pose donc désormais pour les sept communes de la Presqu'île de façon urgente et collective. Parmi elles, 4 sont actuellement en POS (Camaret, Lanvéoc, Roscanvel, Telgruc), 2 sont en PLU non compatibles avec Grenelle et le SCOT (Landévennec et Argol), 1 seule en PLU compatible (Crozon). Les études et concertations réalisées au niveau du Conseil Communautaire ont donc conduit à recommander une décision de transfert de la compétence PLU au niveau de la Communauté de Commune décidée dès 2015. Les délibérations des conseils de chacune des 7 communes seront prises en ce sens dans le courant de l'été. Celle de Roscanvel interviendra en juillet.
Une conséquence importante de ce transfert sera une économie budgétaire très sensible pour chacune des communes (de l'ordre de 80 000€ pour Roscanvel par exemple), le chantier technique étant mené au niveau intercommunal avec d'importantes économies d'échelle (d'autant que l'élaboration récente du PLU de Crozon a déjà permis qu'une grande partie des études techniques soient déjà faites). En outre la qualité juridique et technique du service

urbanisme, géré au niveau de la Communauté, sera nettement supérieure à l'existant pour la plupart de nos communes.
Mais nous devrons nous assurer que la gouvernance du chantier permettra bien à chaque commune d'exprimer ses besoins et contraintes propres et que les citoyens de chacune soient bien représentés dans les instances de concertation et de consultation du PLUI. La possibilité que chaque commune relève d'un Plan de Secteur spécifique, avec OAP (Opérations d'Aménagement Programmé) et Règlement d'urbanisme adaptés, pourrait répondre à cette préoccupation.
Dernière précision importante: le passage au niveau intercommunal du PLU ne remet absolument pas en cause la compétence «Autorisations Droit des Sols» de chaque maire sur son territoire. Les décisions relatives aux permis de construire et autorisations de travaux relèveront donc toujours bien de chaque municipalité.

Prise de commandement militaire

Vendredi 26 juin après-midi par un temps agréable, sur la place de l'église de Roscanvel, ***l'Amiral Olivier Coupry*** commandant la force maritime des Fusiliers Marins et Commandos a fait reconnaître le ***Lieutenant de vaisseau Hervé Licata*** comme commandant de la compagnie des Fusiliers-Marins de l'Île Longue. Étaient présents Monsieur le ***Député Richard Ferrand***, Monsieur le ***Maire Bernard Copin***, des représentants des Autorités civiles et militaires et un grand nombre de spectateurs. C'est un grand honneur pour Roscanvel d'avoir été choisie pour l'organisation de cette cérémonie de passation de commandement et de remise de médailles.
Après un passage en revue des personnels, suivi du discours prononcé par Monsieur le Député, Monsieur le Maire s'est exprimé dans un beau discours rappelant ses relations d'amitié avec le ***Commandant Philippe Sierra*** qui se voit aujourd'hui appelé à de nouvelles fonctions. Ce dernier a durant ces deux années passées à la tête des Fusiliers marins, dans toutes les occasions, mis en valeur notre commune et la presqu'île de Crozon en général et à ce titre, a été récemment honoré par l'Assemblée Nationale qui lui a décerné le prix «Armée Nation» dans le cadre du trophée civisme et défense 2015. Monsieur le Maire lui a également remis la médaille de Roscanvel en remerciement de toutes les actions qu'il a su mener au cours de son commandement, auprès des écoles, des collèges et de la population. Au terme d'un défilé exécuté par la compagnie des fusiliers marins, la cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié ou tout le monde était convié.

Recensement citoyen obligatoire

Il est rappelé que tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).
L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.
Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches. Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.
Pour plus d'informations, vous pouvez contactez directement le centre du service national de Brest par téléphone au *02 98 37 75 58* ou par email à *csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr*

Rappels

Pour tout problème concernant :
L'eau et les déchets : s'adresser directement à la communauté de communes au 02 98 27 24 76
L'électricité : composer le numéro indiqué sur votre facture ;
Le téléphone : s'adresser directement au fournisseur (Orange, SFR, Bouygues, Free, etc.) dont le numéro de téléphone est mentionné sur votre facture.
L'accueil de la Mairie si vous le contactez pour traiter le problème ne pourra malheureusement que vous orienter vers les services compétents.

Quoi de neuf chez nos Assos

APE

Le dimanche 21 juin la kermesse de l'école a eu lieu sous le hangar à bateaux, profitant des installations posées la veille pour la fête de la musique. Les enfants ont offert un très beau spectacle et une chorale de niveau exceptionnel orchestré d'une main de maître par Catherine et Carole. Une très belle fête avec de nombreux stands, beaucoup de lots et plantes à gagner. La plupart des boutures données par les habitants de Roscanvel ont eu un franc succès et nous ne manquerons pas de faire appel à leur générosité l'an prochain.
L'association des parents d'élèves souhaite remercier les bénévoles, professeurs, le CNR et tous les acteurs qui ont oeuvré tout le long de l'année scolaire 2014-2015, à la bonne marche de l'association, des diverses manifestations et spectacles. Grâce à vous tous, l'association a pu participer à hauteur de 3600 euros pour les sorties scolaires et l'achat de vélos pour l'école.
Nous vous donnons rendez-vous le ***08 septembre à 18h30*** à la salle polyvalente, pour l'assemblée générale. En espérant vous y retrouver nombreux, nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été.

APPR

Avec les beaux jours, nos cales retrouvent leur animation estivale. Quelques corps-morts supplémentaires ont permis de réduire une liste d'attente que d'aucuns trouvent encore trop longue...saluons plutôt l'effort accompli, et comprenons que, sauf à gagner au Loto, ou à jouer de la baguette magique (?), tout n'est pas réalisable en un instant.
Avec les beaux jours, reviennent aussi les discours habituels qu'un humoriste observateur pourrait exploiter : *"il n'y a plus de poissons, les filets sont vides, les casiers sont relevés par les B....."*
Il apparaît pourtant effectif que cette année, les pêches miraculeuses qu'on se plait à évoquer le samedi matin à la cabane des douaniers, se font rares, et que les efforts et le savoir-faire de nos meilleurs pêcheurs de maquereaux ne sont guère récompensés. Gardons-nous pourtant d'en tirer des conclusions générales et définitives sur la ressource. Même s'il y a lieu d'être attentif, voire inquiet sur l'état des stocks en mer, on ne peut guère, à notre niveau que faire confiance aux scientifiques qui se penchent sur la question. Cependant, en ce qui nous concerne, respectons les directives et les règles de "bonne conduite" définies par notre fédération, la FNPPSF, et soutenons-la pour la défense de nos intérêts.
Et avec les beaux jours enfin, reviennent les fêtes traditionnelles sur le port: 14 juillet, 15 août, et bien sûr notre sortie annuelle. Nous savons que nous pouvons compter sur votre bénévolat pour assurer la réussite de ces riches moments d'amitié et de cohésion sociale. Soyez-en remerciés.
PS: Merci d'être particulièrement prudents en arrivant en voiture sur la cale: des enfants peuvent quitter la plage en courant et traverser sans prêter attention à votre véhicule. Merci

Les veillées du Parc le 14 août

C'est dans les années 1960 que naquit le groupe folklorique "Boutaouérien Coat Ar C'hranou". Le groupe compta environ 35 membres mais cessa ses activités, après une dizaine d'années.
En 1990, quelques anciens adhérents, ne voulant pas voir les traditions et coutumes de leur commune disparaître, ont recréé le groupe sous le nom de Bro Ar Ster Goz. Le but de ce cercle n'est pas seulement de danser mais aussi de conserver et transmettre le patrimoine culturel breton sous toutes ses formes, musiques, broderie, costumes et danses.
Le groupe de danseurs s'est produit sur le plan local mais aussi lors des grands festivals bretons. Il se déplace aussi en France et à l'étranger (Allemagne, Asturies et en Russie).

Dans ces différentes manifestations, le cercle celtique BRO représente le pays Rouzig et plus particulièrement la commune du Faou. Depuis 25 ans , le groupe a affiné ses recherches sur les costumes et présente à ce jour 4 époques différentes : - Artisan et artisane de 1850, Homme et femme années 1870, Costumes des années 1900 , La dernière mode portée de 1930-1950. Sans oublier les petits écoliers et écolières, les tenues de bébé, les petites filles en bonnet à guides et les garçons en chapeau de paille.
Cette soirée sera organisée sur le port par le Centre Nautique de Roscanvel, Loisir et détente du Glacis et par l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de Roscanvel

Ouvertures

Aprés la fête de la musique du 20 juin, l'association Ouvertures prépare le grand Fest-noz ***Dans Ar Vag*** organisé en été sur deux jours. Pour cette seizième édition, la programmation sera une fois de plus d'excellente qualité avec des nouveautés, des variantes, des coups de cœur, des surprises ... Ces soirées se dérouleront les **07 et 08 Août** comme les années passées sous le hangar à bateaux gracieusement prêté par le Centre Nautique de Roscanvel et le concours de la municipalité.

Startijenn...

Vendredi 07 août - 20h45 - Entrée 6 €
Startijenn, WAF*, Trio Molard/Boisard/Carney et A vue de Noz !
Samedi 08 août - 20h45 - Entrée 6 €
Hiks, Vincendeau/Felder/Girault, Kan Ha Biskoul, Loig Troël, Amezeg

Hiks ...

Vincendeau/Felder/Girault ...

Amezeg...

Le Centre Nautique de Roscanvel dans les « starting-blocks »

Le Centre Nautique de Roscanvel est en pleine activité pour la grande joie des élèves de l'école publique.
La voile scolaire a débuté le 8 juin et se terminera le 3 juillet à raison de plusieurs demi-journées de découverte du milieu marin et de navigation sur des Bug. Cette activité, qui compte 19 élèves, est encadrée par un moniteur diplômé d'Etat, un moniteur fédéral, des bénévoles du CNR et les enseignants.
Le Centre Nautique s'attèle aussi à la préparation de la saison estivale 2015 pour proposer aux enfants et adultes, en initiation ou perfectionnement :

Des STAGES du lundi au vendredi en demi-journée ou à la séance , Bug ou Optimist (120€ la semaine, 25€ la séance)
Ludic ou Pico (150€ la semaine, 31€ la séance)

Des LOCATIONS dès le 1er juillet, de 9h à 12h
ou de 14h à 17h.
Kayak : tarif demi-journée : mono 10€, Bi 15€.
Paddle : tarif demi-journée : 35€
Dériveurs et catamaran : tarifs demi-journée : 35€
Ludic : tarif demi-journée : 50€

Ces activités seront encadrées par un moniteur diplômé d'Etat, un moniteur fédéral et des bénévoles. Nous vous attendons nombreux pour profiter de ce magnifique plan d'eau de la Baie de Roscanvel.

Contacts : Le Fortin du Port à Roscanvel , Tél : 02 98 27 41 59
Site internet : http://www.cnroscanvel29.asso.fr - Courriel : cnroscanvel29@gmail.com

Un toit pour un fauteuil

UN TOIT POUR UN FAUTEUIL

Soirée PAËLLA - 12 SEPTEMBRE 2015 à partir de 19h00

Pour la rentrée, l'association Un Toit pour un Fauteuil vous convie à une grande soirée paëlla sous le hangar à bateaux de Roscanvel.

Au programme :
Animations musicales, tombola, buvette, crêpes ... Entrée libre

Repas sur réservation uniquement (nombre de parts limité) à consommer sur place ou à emporter et possibilité de livraison (sur Roscanvel exclusivement). Le repas (paëlla + dessert) est au prix de 10 € par personne.
Contactez Agnès au 06 77 92 43 87

AVPR

L'Association pour la Valorisation du Patrimoine de Roscanvel a commencé pendant le mois de juin le débroussaillage du Moulin à Eau du Val proche du site de la Fraternité. Les adhérents se sont rencontrés tous les mardis matins de 10h à 12h afin de mettre les ruines en valeur et d'élargir le chemin d'accès. Ce chantier révèle le charme de cette promenade, l'intérêt de garder le site en état et de restaurer les biefs envahis par la végétation.
Nous faisons appel aux bonnes volontés qui voudraient nous rejoindre dans cette belle aventure au mois de Septembre lorsque les séances de débroussaillage reprendront.

Quoi de neuf dans Roscanvel

« Je vis et je travaille à ROSCANVEL »

Des bijoux à Roscanvel !!
Catherine Jaffré, nouvelle arrivante à Roscanvel (en Mars 2015), a créé son entreprise artisanale de confection et de conception de bijoux, issus de produits nobles (céramique, pierre, argent, graine, bois précieux, coquillages). Catherine travaille en réseau avec d'autres artisans. Elle distribue sur le net et dans des points de vente. Son atelier, au 9 rue du Luxembourg, est ouvert au public de 14h à 16h du lundi au vendredi. Bon vent à Catherine.

Catherine Jaffré,
9 rue du Luxembourg à Roscanvel
Tél. : 06 32 09 13 61
tykatcreations@gmail.com et www.tykatcreation.fr

- Du nouveau à Roscanvel : « Ty Billig » Crêperie, Bar, Snack

Le 28 Juin 2014 un pot d'accueil nous a permis de découvrir la nouvelle Crêperie : « ***Ty Billig*** ». Nous avons rencontré ***Annaick Gatineau*** qui dirigera ce nouvel établissement.
- Bonjour Annaick, l'aventure chantier se termine et dans quelques jours ouvrira la crêperie
- Oui, la création d'entreprise est vraiment le parcours du « combattant », mais la Crêperie sera ouverte le Samedi 4 Juillet 2015. Nous proposerons un large choix de crêpes, mais aussi de moules, et la carte est maintenant bouclée.
- Avec qui travaillerez-vous ?
- Dans un premier temps avec ***Anaïs et Mallory***, mes filles et nous sommes très motivées pour une parfaite réussite et la satisfaction des clients.
- Et les travaux ?
- Ils ont été assez longs avec comme toujours des imprévus. Les principales entreprises qui sont intervenues sont les suivantes: ***Philippe Le Breton*** de Camaret, couverture, maçonnerie, ***Maurizio Paschetto*** de Roscanvel, électricité, et ***Presqu'ile Energies de Crozon*** plomberie chauffage, sanitaires. Je me dois également de citer "***le Petit Chantier***" de Roscanvel et le ***"Chantier naval Camarétois"*** qui a réalisé la terrasse. J'ai eu aussi un sérieux coup de main de ma famille et mes amis.
- Il ne nous reste qu'à vous souhaiter bonne chance et préciser qu'il sera utile de réserver au ***02 98 23 54 01*** pour être sûr d'avoir une table.

Bravo l'artiste

Faut-il rappeler que les tags sont interdits et visés par l'article 322-1 et suivant du Code Pénal. Souvent sans valeur artistique, les tags coûtent cher aux auteurs qui les produisent (peintures, risque d'amende), et encore plus en dépense par la collectivité - de l'argent public tiré des impôts locaux payés par les habitants - pour les faire disparaitre.
Sans crainte de démoraliser les tageurs nous leur suggérons aimablement d'adopter d'autres supports que la municipalité dans sa grande générosité est d'ailleurs prête à leur offrir.
En la circonstance, l'artiste du village saura reconnaître notre exceptionnelle indulgence à son égard, ayant récemment fait repeindre l'abribus par Gwenn en prenant soin de ne pas dénaturer son travail.

Conseil gratuit en architecture paysage et urbanisme

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation de votre habitation située sur une commune du Parc naturel régional d'Armorique ... Vous recherchez des idées et des solutions pour concrétiser votre projet?
Le Parc naturel régional d'Armorique et le CAUE du Finistère vous proposent, tous les 3ème vendredis du mois, une permanence pour vous informer, vous conseiller et vous guider dans vos choix et vos démarches.
A partir de janvier 2015, le Parc naturel régional d'Armorique et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère s'associent pour vous conseiller gratuitement dans vos projets et vous guider dans la recherche de solutions adaptées à votre terrain et votre mode de vie.

Pour bénéficier de ce nouveau service, c'est simple:
• Prenez rendez-vous auprès du Parc en précisant la nature et le lieu de votre projet.
• Le jour du rendez-vous, apportez les informations sur le projet : plans, schémas, photographies (tirage papier), extrait du PLU ...
Vous serez accueilli par l'équipe du Parc qui vous transmettra les informations dont elle dispose pour vous accompagner dans votre projet. Vous rencontrerez l'Architecte du CAUE et la chargée de mission du Parc qui vous conseilleront et vous guideront dans vos démarches. Ces permanences mensuelles se déroulent le matin, tous les 3ème vendredis du mois, à partir de 9h30 à la Maison du Parc située 15 place aux Foires, sur la commune du Faou.
Renseignements et prise de rendez-vous: Parc d'Armorique: T. 02 98 81 90 08

Balade Nature sur le site de la Fraternité à Roscanvel

Organisée par la Maison des Minéraux, les 24 juillet, 18 août et 1er septembre 2015. Durée 2h00.
Géologie, faune, flore et habitats humains sont les principaux thèmes abordés au cours de ces balades.
Aiguisez votre regard en compagnie d'un guide et identifiez ces éléments qui contrôlent la formation et l'évolution des paysages.
Tarif : 6 euros (à partir de 14 ans), 5 euros à partir de 4 personnes.
Inscription au ***02 98 27 19 73***

Exposition de peintures et d'aquarelles

A l'école publique Francis Mazé de Roscanvel
du ***samedi 25 juillet au vendredi 7 août 2015***

Tous les jours (dimanche et jours fériés inclus)
de 11h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Jean-Pierre KERINEC et
Jean KERINVEL

exposent leurs créations nées d'une inspiration commune consacrée à la nature et aux paysages.

Un livre d'aquarelles de Jean-Pierre KERINEC sera en vente.

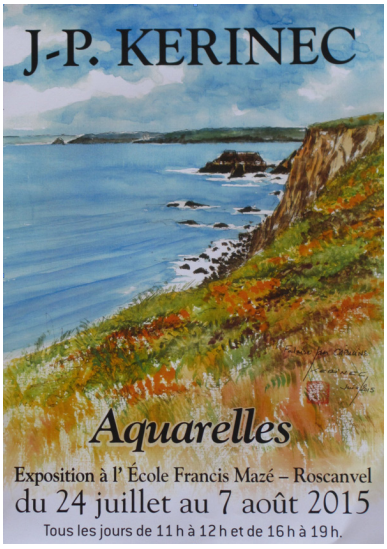

Stages d'été Enfants

Stages d'été : Théâtre/Clown et Yoga/Peinture oranisés par l'Ulamir
A travers des jeux corporels et d'improvisations les enfants découvrent le personnage sensible du clown qui donne a voir ses ressentis. Découverte des états et couleurs du clown, mise en valeur de la singularité des uns et des autres. Nez rouge, chapeaux et vêtements parfois trop grand, les enfants donnent libre cours à leur imaginaire pour créer des situations des jeux comiques et sensibles dans le respect et la bienveillance de chacun.

Rensignements : ulamir, Centre Social-Résidence du Cré- 29160 Crozon
Mail : contact@ulamir.fr
Tel : 02.98.27.01.68

Infos pratiques :

Le calendrier 2015 et infos pratiques

Juillet

13 Fête sur le port
CNR/APPR/LDG

25 Concours de pêche
APPR

31 Fanfare
Festival du Bout du Monde

Août

07/08 Dans ar vag
Ouvertures

tvv14 Fête sur le port
CNR/APPR/LDG

15 Bénédiction de la mer
Paroisse

15 Régate du 15 Août
CNR

22 Sortie pêche
APPR

22/23 Chasse au trésor
Ouvertures

30 Assemblée Générale
Chasse

Bibliothèque l'Asphodèle

Tél : 02 98 27 42 99
Mercredi : 14h-16h
Samedi : 11h-12h et 17h30-18h30
bibliotheque.roscanvel@orange.fr

Camping Municipal

Route du Camipng
Tél : 02 98 27 43 23 / 02 98 27 48 51
Ouvert du 1er juillet au 31 août

Septembre

07 Reprise des activités
Club Rencontres

08 Assemblé générale
APE

12 Concours de pétanque
Loisirs et Détente du Glaçis

12 Soirée paëlla
Un toit pour un fauteuil

20 Pardon St Eloi
Paroisse

26 Repas Bénévoles
Ouvertures

Octobre

10 Concours de pétanque
Loisirs et Détente du Glaçis

28 Halloween Enfants
Ouvertures

31 Halloween Adultes
Ouvertures

Novembre

08 Bourse aux jouets
APE

14 Assemblée Générale
AVPR

22 Concours Chapeaux
Club Rencontres

20/21 Téléthon
Assos

27 Fest-noz
Ouvertures

29 Marché de Noël
APE

Décembre

19 Assemblée Générale
Ouvertures

20 Assemblée Générale
CNR

31 Repas Saint-Sylvestre
CNR/APPR/LDG

Urgence	Téléphone
Pompier :	18 ou 112
SAMU :	15
Gendarmerie :	17

Docteur Capitaine

41 Bis Route de Quélern - Tél : 02 98 27 46 34
Cabinet ouvert:
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi :
9h-12h et 17h-18h

Déchetterie de Navarrou

ouverte :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi :
9h-12h et 13h30-17h (en été : 18h)
Fermée mercredi, dimanche et jours fériés.

Déchetterie de Kerdanvez.

Mêmes horaires + mercredi

Mairie

Rue de la mairie
Tél : 02 98 27 48 51- Fax : 02 98 27 41 10
du Lundi au Vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h
mairie@roscanvel.fr

Agence Postale Communale

Rue du port - Tél : 02 98 27 48 18
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
9h-12h30 et 14h-16h
Mercredi et Samedi : 9h-12h30
Levée du courrier :
Tous les jours à **15h00 /** Samedi à **11h00**

Infirmières :
Hélène Le Forestier
Anne Guéneron

24 rue Saint Pol Roux
Tél : 07 62 59 29 29 ***Sur rendez-vous.***

Alimentation Corolleur

4 Rue Saint Pol Roux
Tous les jours : 8h-13h00
Du mardi au dimanche: 15h30 à 20h
Fermé le lundi après-midi
(horaires du 1er juin au 15 septembre)

TY BILLIG

Crêperie, Bar, Snack
Place de l'église - Tél : 02 98 23 54 01
Ouverture tous les jours : 11h – 1h du matin